

# Livret 1 : Présentation de la démarche et des terrains



## **P**résentation de la démarche et des terrains d'expérimentation

---

Livret introductif et de synthèse  
du projet



# SOMMAIRE

## Introduction

1. **Développement durable et filières fromagères** : dépasser le concept pour mettre en œuvre des démarches opérationnelles
  - *Le développement durable, un outil pour les filières*
  - *Le développement durable : un atout pour les filières AOP / IGP ?*
  - *Ancrage territorial et rôle des AOP dans le développement territorial*
  - *Pourquoi une utilisation si faible du concept de développement durable aujourd'hui dans les filières ?*
  - *Quel type de questionnement au départ ?*
  - *Comment mobiliser le concept de développement durable ?*
  - *Quand et comment introduire le questionnement ?*
2. **Six terrains d'expérimentation** : 6 terrains différents
  - *Caractérisation des terrains d'expérimentation*
  - *Les clés de présentation des terrains d'expérimentation*
3. **Synthèse des 6 terrains d'expérimentation**
4. **Des enseignements transversaux à retenir et mis en évidence par ces 6 terrains d'expérimentation**
  - *Se poser les bonnes questions : quand et comment ?*
  - *Mettre en place les conditions de réussite*
  - *Le développement durable, une valeur ajoutée pour les filières*
5. **Etre accompagné pour mettre en œuvre les démarches proposées**
  - *Se lancer dans l'aventure du développement durable : le Réseau Fromages de terroirs vous accompagne*

## Conclusion

### Contribution à l'ouvrage collectif

Marc ANDRIOT (Enilv La Roche sur Foron), Jean-Marc ARRANZ (GisID64), François CASABIANCA (INRA Corte), Anne-Charlotte DOCKES (Institut de l'Élevage), Laurent FORRAY (CNAOL - CNIEL), Simon FOURDIN (Institut de l'Élevage), Céline FOURNIER (Suaci Alpes du Nord), Annick GIBON (INRA Toulouse), Agnès HAUWUY (Suaci Alpes du Nord), Sophie HULIN (Pôle fromager AOP Massif central), Claire LAURENT (VetAgro Sup), Martine NAPOLEONE (INRA Montpellier), Georges RISOU (Syndicat de défense de l'Époisses), Frederic ZAHM (IRSTEA).

# INTRODUCTION

**D**e nombreux travaux ont déjà permis d'éclairer certains aspects de la production et de la mise en marché des fromages sous appellations AOP et IGP. Aujourd'hui, ces éléments se précisent, en identifiant clairement les impacts générés par ces productions fromagères de qualité au regard des dimensions du développement durable. Ces productions ont des conséquences à la fois sur le plan économique (création de valeur ajoutée), social (création d'emplois, maintien d'une activité locale), environnemental (préconisations de pratiques favorables à l'environnement), organisationnel (implication des acteurs au sein des instances de gouvernance) mais aussi en termes patrimoniaux (préservation des savoir-faire et des ressources génétiques locales). Une synthèse bibliographique très complète, a été rédigée par Forray (2012), dans le cadre du RMT<sup>1</sup> Filières fromagères valorisant leur terroir sur ce sujet : **« Performances économiques, sociales et environnementales des filières fromagères AOC. »**

Pour autant, les travaux réalisés jusqu'ici ont le plus souvent concerné seulement une ou deux dimensions du développement durable sans appréhender les arbitrages que peut engendrer la prise en compte conjointe de l'ensemble des dimensions. Les notions de performance et de développement ne sont pas toujours clairement dissociées. En outre, ces travaux ont généralement eu une portée descriptive, sans recherche de leviers d'action pour renforcer la prise en compte par les filières de leur contribution au développement durable.



À l'inverse, des méthodes et des outils d'évaluation de la contribution de l'agriculture au développement durable, ont essentiellement été développés pour des analyses à l'échelle des exploitations agricoles. Les plus utilisés sont peu modulables, et ne permettent pas de tenir compte des spécificités des exploitations liées aux cahiers des charges des AOP et IGP.

---

<sup>1</sup> RMT : les Réseaux Mixtes Technologiques ont été créés pour favoriser le rapprochement entre les acteurs de la recherche, de la formation et du développement. Leur sélection a été réalisée dans le cadre d'appels à projets spécifiques. Cette mise en commun de moyens humains permet de favoriser l'innovation dans les domaines agricoles et de l'agroalimentaire (<http://agriculture.gouv.fr/> - <http://www.rmtfromagesdeterroirs.com>). Le RMT est aussi appelé Réseau Fromages de terroirs.

Ainsi, ils ne sont qu'imparfaitement transposables à d'autres échelles (opérateurs, filières) ou d'autres objets (thématiques, programmes). Peu de méthodes sont disponibles pour analyser la durabilité à l'échelle d'une filière<sup>2</sup> et encore moins pour accompagner le changement.

Partant de ces constats, les partenaires du Réseau Fromages de terroirs ont conçu et mis en œuvre un programme de recherche développement visant à construire des **méthodes d'appropriation du développement durable par et pour les filières**. Ce projet a été conduit dans le cadre du CASDAR Filières fromagères et développement durable. L'objectif était de tester des méthodes co-construites avec et par les acteurs des filières, permettant de renforcer la prise en compte du développement durable et son appropriation, que cela soit au niveau global de la filière, d'un programme en cours ou d'une thématique particulière.

Dans le cadre de cette construction collective, **6 filières ont, pendant 2 ans, constitué des terrains d'expérimentation** où des chercheurs et ingénieurs de différentes structures<sup>3</sup> se sont mobilisés pour les accompagner dans leur réflexion autour du développement durable.

Ce guide, conçu comme un recueil d'expériences, présente les actions menées sur ces 6 terrains, formalise les méthodes utilisées et les résultats pour la filière, permettant à d'autres filières de suivre le même type de démarche. De plus, une compilation des 6 expériences permet de mettre en évidence les intérêts et les limites des différentes démarches mises en place et ainsi de présenter les enseignements transversaux.

En complément, nous proposons le témoignage du syndicat de défense de la filière Époisses qui a mené un projet analogue, dans un cadre indépendant de notre projet.



---

<sup>2</sup> Une première réalisation sur la filière piscicole mettait en évidence la nécessité de co-construire avec des des indicateurs adaptés à leur situation (Guide Evad, Lazard et al. 2008).

<sup>3</sup> INRA, Institut de l'Élevage, VetAgro Sup, Suaci Alpes du Nord, GIS iD64, Pôle fromager AOP Massif central et CNAOL.

### Le guide se présente sous forme de livrets :

- **Le livret 1** propose la présentation :
  - du concept du développement durable,
  - des six terrains d'étude,
  - des enseignements transversaux.
- **Les livrets 2 à 5** présentent les expériences dont l'Époisses.
- **Le livret 6** est un lexique sur les principaux termes du développement durable et ceux abordés dans ce guide.

**Du fait de la place accordée à la co-construction des outils développés, ces expériences et ces méthodes n'ont pas vocation à être reproduites telles quelles.** Cependant, la connaissance des résultats obtenus et des témoignages des filières a deux objectifs pour le lecteur :

- **Illustrer les apports pour les filières** de la mise en œuvre de ce type de démarche,
- **Proposer des démarches innovantes** et ainsi de donner envie à d'autres filières si elles le souhaitent ou en ressentent le besoin, de s'inspirer de ces 6 expériences afin d'utiliser le concept de développement durable comme outil de questionnement de leur filière.

Au-delà de ce recueil, les partenaires du Réseau Fromages de Terroirs souhaitent valoriser les compétences acquises par les accompagnateurs en développant une démarche de transfert pour les futurs projets. Les accompagnateurs des 6 terrains tests sont ainsi, dans le cadre du Réseau Fromages de terroirs, à la disposition des filières pour **favoriser l'appropriation des démarches et orienter de futurs porteurs de projets** qui souhaiteraient questionner une ou des filières et mener une réflexion collective autour du développement durable.

Les informations pour les contacter sont centralisées dans la fiche contact.

# 1. Développement durable et filières fromagères : dépasser le concept pour mettre en œuvre des démarches opérationnelles

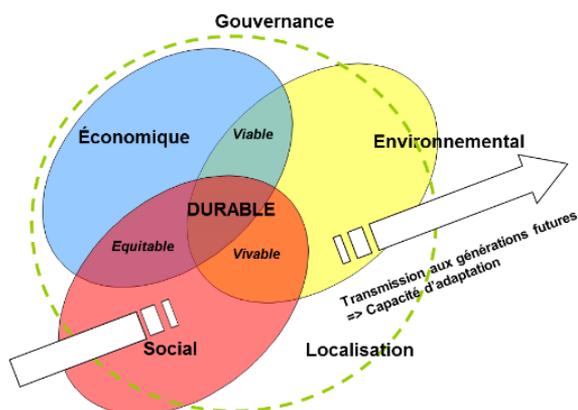
## Le développement durable, un outil pour les filières

Créé en 1980 et traduit de l'anglais « sustainable development », le « développement durable »<sup>4</sup> désigne une forme de développement respectueux de l'environnement, de l'utilisation rationnelle des ressources et de leur renouvellement. Il s'agit ainsi de garantir une gestion des ressources par des activités actuelles économiquement viables et socialement inclusives et de les préserver pour un usage par les générations futures. Les 3 piliers du développement durable (économique, environnemental et social incluant le culturel) doivent être mis en cohérence pour leur donner une efficacité systémique.

La définition initiale a rapidement été dépassée pour s'interroger sur la nature du développement durable : vu comme un mouvement d'ensemble vers cette nouvelle forme de développement, **il exige d'engager un changement profond et devient alors un projet de société qui intègre :**

- **La gouvernance**, comme le 4<sup>ème</sup> pilier du développement durable,
- Les questions liées à l'échelle de projet qui conduisent à considérer le développement durable **comme localisé**.

### Schéma de présentation du développement durable et de ses composantes



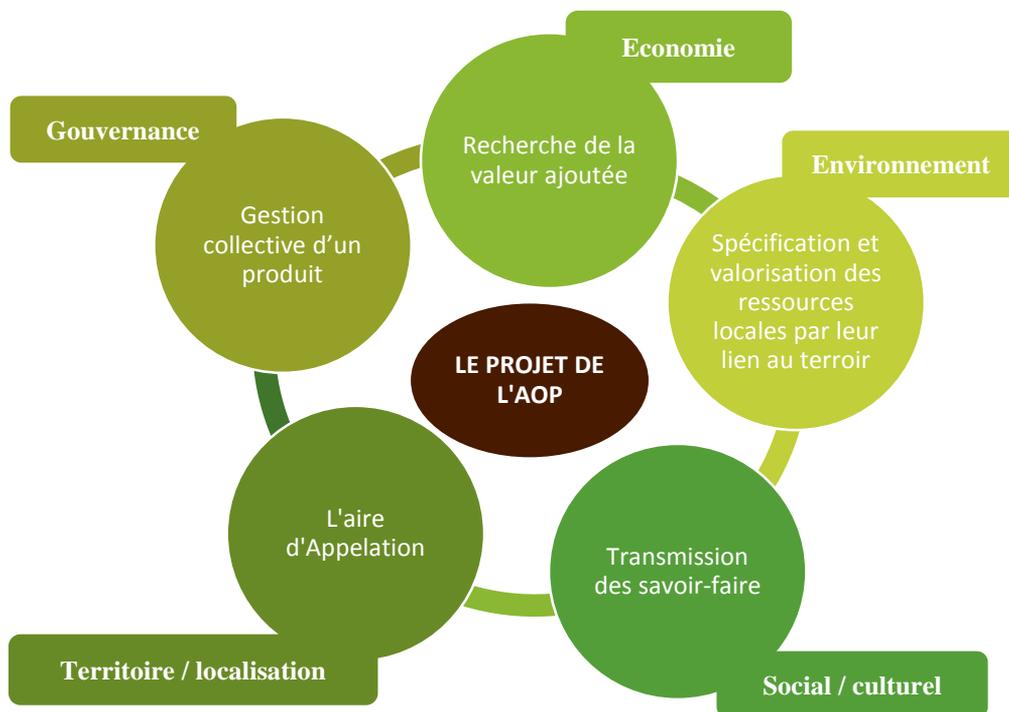
<sup>4</sup> Voir le lexique (Livret 6) pour les précisions sur l'origine et la définition du développement durable

Il existe 3 formes d'adoption possibles du développement durable :

- **la coercition** : qui conduit à un changement imposé par des acteurs extérieurs ou l'environnement extérieur,
- **le mimétisme** : qui est un processus endogène au groupe : les acteurs internes reproduisent des processus existants par ailleurs dans le champ d'action qui leur est propre,
- **la professionnalisation** : qui est un processus volontaire de prise en compte, et/ou de construction, des critères par le collectif interne.

**Le développement durable : un atout pour les filières AOP / IGP ?**

À travers leurs fondements techniques et organisationnels, le projet des AOP mobilise implicitement les différentes dimensions du concept :



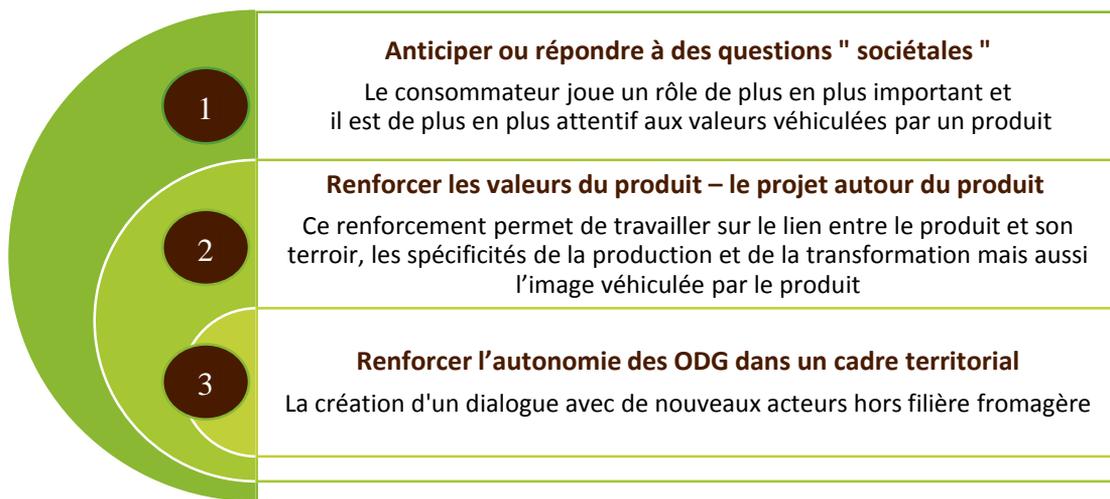
Les filières AOP recouvrent de plus une dimension patrimoniale au travers des enjeux inter-générationnels, de la préservation des savoir-faire et des terroirs.

La mobilisation du concept et des méthodes du développement durable au niveau des filières fromagères AOP apparaît ainsi cohérente, logique et surtout aller de soi.

### Ancrage territorial et rôle des AOP dans le développement territorial

Il est raisonnable de faire l'hypothèse que l'inscription accrue d'une AOP dans un cadre territorial et local augmente sa contribution au développement durable du territoire et que, réciproquement, la prise en compte de ce dernier par les filières favorise leur implication dans les enjeux du territoire. Cet ancrage territorial leur permet de s'interroger sur leur impact sur le territoire et/ou leur relation avec les autres acteurs de ce dernier.

Ainsi, la mobilisation de la notion de développement durable paraît pertinente pour 3 éléments :



## Pourquoi une utilisation si faible du concept de développement durable aujourd'hui dans les filières ?

Si le concept de développement durable apparaît pertinent dans le cadre des AOP, cela ne signifie pas que les acteurs des filières s'en saisissent spontanément et l'utilisent dans leurs réflexions.

Les quatre principaux freins à la mobilisation du concept par les filières semblent être :

- **sa perception comme un concept théorique**, globalisant, loin des préoccupations courantes,
- **sa perception de façon réductrice** comme un outil d'évaluation en vue d'une utilisation en communication, et/ou dans des argumentaires,
- **le manque d'outils adaptés** pour utiliser concrètement le concept de développement durable par les filières,
- **une utilisation implicite de ce concept** : les AOP font du développement durable au quotidien, mais sans lui donner un sens précis et commun.

Cependant, la mobilisation de ce concept peut aussi permettre de s'interroger sur les progrès envisageables pour la filière.

Le développement durable devient alors **un outil d'incitation et d'accompagnement au changement**. Il devient donc **un concept mobilisable pour construire le futur de chaque AOP** et est donc une opportunité, plutôt qu'une contrainte pour ceux qui l'utilisent.

Bien loin de la seule évaluation ou de la contrainte, nous avons cherché, dans chacun des cas, à utiliser le développement durable comme un outil de démarche de progrès pour les filières.

Cette mobilisation du développement durable est envisagée au regard des différents questionnements de départ des filières et de leur contexte.

## Quel type de questionnement au départ ?

Dans la plupart des cas, l'élément déclencheur du questionnement (acteur ou procédure) et de la mobilisation du concept de développement durable est extérieur à la filière : il peut être lié à une demande interprofessionnelle (associant professionnels et pouvoirs publics) ou non professionnelle (collectivités territoriales, consommateurs ou distribution). Il peut également être endogène et issu d'une réflexion entre les acteurs.

Le questionnement initial ne recouvre généralement pas l'ensemble des dimensions du développement durable qui n'est pas toujours évoqué explicitement au départ. L'intérêt de son traitement selon les différentes dimensions du concept réside en particulier dans l'opportunité :

- **D'élargir le questionnement**, en prenant en compte différentes dimensions, sans chercher pour autant à les couvrir systématiquement en totalité,
- **De repositionner les questionnements les uns par rapport aux autres**, contribuant ainsi à donner à la filière une vision globale et systémique,
- **De s'appuyer sur des méthodes dédiées.**

## Comment mobiliser le concept de développement durable ?

La mobilisation du concept ou l'inscription d'un projet d'une filière dans une démarche de développement durable s'appuie souvent sur l'utilisation ou la construction d'une grille, permettant d'évaluer ou resituer le contexte actuel de la filière (ses forces/faiblesses, son inscription dans le territoire et ses liens avec les acteurs extérieurs à la filière...) en utilisant des indicateurs.

Quelle que soit l'organisation de la grille (par objectifs, thèmes, principes), l'objet élémentaire est :

- **le critère**, qui peut être de différente nature (exemple : création d'emplois, charge de travail...),
- **son indicateur associé**, qui exprime l'information permettant de qualifier ou de quantifier l'état, le niveau d'un critère (nombre d'emplois pour 100 000 litres de lait valorisés, temps de travail ...).

La construction des critères et indicateurs peut être réalisée selon deux logiques qui correspondent à deux types de démarches présentées dans le tableau suivant :

Type de démarche	1 Normative ou « Top-down »	2 Participative, ou « Bottom-up »
Type d'indicateur	Normés et reconnus par les institutions	Co-construits par les différents acteurs
Adaptation au territoire	Souvent peu adaptées aux spécificités locales	Construites pour être adaptées au territoire
Appropriation par les acteurs	Risque d'une faible appropriation car non systématiquement reconnues comme légitimes au regard des spécificités du territoire	Bonne appropriation car définies par eux-mêmes. Difficulté possible à faire reconnaître ces critères par des membres extérieurs au groupe
Avantages	Si bien formalisée et adaptée, la démarche peut être mise en place par un intervenant extérieur ou stagiaire	Cette co-construction facilite la pérennité de la démarche et l'adaptation aux acteurs et aux territoires
Disponibilité et possibilité d'externaliser la démarche	Démarche qui peut être sous-traitée à un organisme externe permettant de construire un diagnostic Ceci laisse du temps aux organisateurs pour agir	Cette démarche souvent plus longue nécessite une implication prononcée des différentes parties prenantes et une auto-administration du processus par le groupe organisateur
Objectifs	Réalisation d'un état des lieux Support d'animation pour la construction d'un plan d'actions	

Le choix de l'une ou l'autre de ces logiques **dépend des objectifs**, selon qu'est privilégiée la fonction d'appropriation ou celle d'évaluation (voire de communication, d'argumentation).

**Dans le cadre du projet**, nous avons privilégié, sur les 6 terrains, **une approche participative**.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> D'autres filières ont fait d'autres choix, en basant leur démarche sur des méthodes normatives, l'animation autour des méthodes et entre les étapes ayant permis de développer une dynamique entre les acteurs : pour exemple, l'expérience de la filière Époisses est présentée dans ce recueil.

Ce choix est apparu indispensable pour la prise en compte des spécificités des questionnements en lien avec les caractéristiques propres à chaque filière et s'accorde avec le souhait des filières de mobiliser le développement durable dans un objectif de développement / progression de leur projet ou de leurs actions.

Du fait de la place accordée à la co-construction des outils développés, les démarches méthodologiques proposées n'ont pas été conçues comme des outils clés en main, pour les animateurs d'ODG. **Les méthodes proposées demanderont à être transposées, adaptées à chacune des situations, directement par l'animateur ou avec un accompagnement extérieur (d'un organisme de R&D par exemple).**

En faisant porter les interventions sur un travail en amont de co-construction et d'appropriation, et donc moins sur l'évaluation, les démarches pourront apparaître dans certains cas comme des outils de questionnement nouveau, comme des outils élaborant des solutions.

### Quand et comment introduire le questionnement ?

La mobilisation du développement durable, au travers des méthodes de construction que nous proposons, semble nécessiter un certain nombre de conditions. Ainsi, **une implication forte, un réel engagement et la disponibilité de l'animateur et d'au moins un responsable professionnel « moteur »** semblent indispensables pour permettre une impulsion politique à la démarche entreprise et un suivi technique constant.

Pour permettre l'aboutissement de ce type de démarche, une gestion de ces différents points est nécessaire (voir schéma).

**L'appropriation autour d'un apprentissage collectif** ne sera véritablement possible que si **les participants ont su établir un climat de confiance** et qu'ils accordent cette même confiance aux animateurs et accompagnateurs dans le projet.

**Un groupe de suivi de projet interne à la filière**

**Un réel pilotage méthodologique et accompagnement**

- Technique ou scientifique

**La mobilisation, dès le début de la démarche, des conseillers techniques de la filière**

- Pour les sensibilisations à la démarche et à l'utilisation ultérieure des résultats.

**L'identification des acteurs externes et leur rôle**

- Consultation lors des différentes phases du projet ou participation aux décisions, découlant de la mise en œuvre du projet (allant au-delà de la méthode utilisée), formalisée le plus en amont possible.

**Une volonté / ambition de pérennité**

- Pour mener le projet à son terme, avec pour autant, la possibilité d'arrêter si apparaît une déstabilisation trop forte.

**Une acceptation du risque de mise en évidence de divergences**

- Celles-ci pourront être internes ou avec des acteurs extérieurs à la filière, qu'il sera nécessaire de prendre en compte et de gérer.

## 2. Six terrains d'expérimentation : 6 terrains différents

### Caractérisation des terrains d'expérimentation

L'inscription des préoccupations et des actions des filières dans le développement durable repose sur la prise en compte concomitante de ces différentes dimensions mais pas nécessairement toutes en même temps. Cette intégration peut être de différentes natures :

PROACTIVE	PRÉACTIVE	RÉACTIVE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Projet stratégique de développement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Anticipation sur les évolutions</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réponse à une injonction</li></ul>

Toute préoccupation des filières peut ainsi être analysée selon son impact en matière de développement durable quel que soit :

- **l'échelle ou l'objet concerné** : une pratique, un groupe d'opérateurs ou l'ensemble de la filière,
- **l'objectif du projet envisagé** : diagnostic, évaluation, révision.

Cette prise en compte ne fige pas les caractéristiques du projet mis en œuvre, en particulier :

- **sa durée** : le projet peut durer quelques mois à plusieurs années,
- **la chronologie** : centrée sur une seule action ou organisée autour d'une succession d'actions,
- **les partenaires impliqués.**

Dans l'ensemble des 6 expériences présentées, c'est bien **la professionnalisation** des acteurs qui a été utilisée comme **forme d'appropriation du concept de développement durable** par les parties prenantes. Le partage des expériences a été un élément clé du projet.

**Ces 6 expériences illustrent la diversité des questionnements pouvant être traités.** Cette diversité a été et reste une richesse. La confrontation de différents cas de figure a nécessité différentes méthodes.

Grâce à la comparaison et à la capitalisation, cette mutualisation des méthodes fait ressortir les avantages et limites de chacune d'elles, d'apprécier leur capacité à être mises en œuvre et d'évaluer la valeur ajoutée pour les filières.

Les 6 terrains d'expérimentation présentés dans ce guide sont les suivantes :

<b>Objectif de la démarche</b>	<b>Lieu du terrain</b>	<b>Filière(s) concernée(s)</b>
<i>Utilisation du DD par toutes les AOP laitières de Basse-Normandie pour redéfinir les priorités de la filière.</i>	<i>Basse-Normandie</i>	<i>Camembert de Normandie, Pont-l'Évêque et Livarot</i>
<i>Réviser des critères de la démarche AOC+, en tenant compte des enjeux du développement durable.</i>	<i>Franche-Comté</i>	<i>Comté, Morbier, Bleu de Gex Haut Jura et Mont d'Or</i>
<i>Se doter d'un outil adapté et approprié pour évaluer la durabilité et identifier des actions à mener au niveau de la filière.</i>	<i>Alpes du Nord</i>	<i>Abondance</i>
<i>Travailler sur une démarche d'analyse de l'autonomie fourragère des exploitations (atouts, limites, pistes d'action) sur différents territoires de l'AOP.</i>	<i>Cévennes</i>	<i>Pélardon</i>
<i>Se doter d'un outil adapté et approprié pour évaluer la durabilité des exploitations et identifier des actions à mener.</i>	<i>Massif Central</i>	<i>Cantal</i>
<i>Travailler sur la gouvernance d'un projet, concernant l'autonomie alimentaire des exploitations.</i>	<i>Pyrénées</i>	<i>Ossau-Iraty</i>

Bien que non mise en œuvre dans le cadre du projet et, de ce fait, n'ayant pas bénéficié de la même formalisation, l'expérience menée par la filière Époisses, apparaît tout à fait intéressante. Elle a ainsi été intégrée dans ce recueil d'expériences, sous la forme d'un témoignage.

Ces expériences n'ont pas vocation à définir une démarche par type de questionnement mais plutôt à illustrer des démarches possibles, certainement transposables à d'autres interrogations et réflexions de filières.

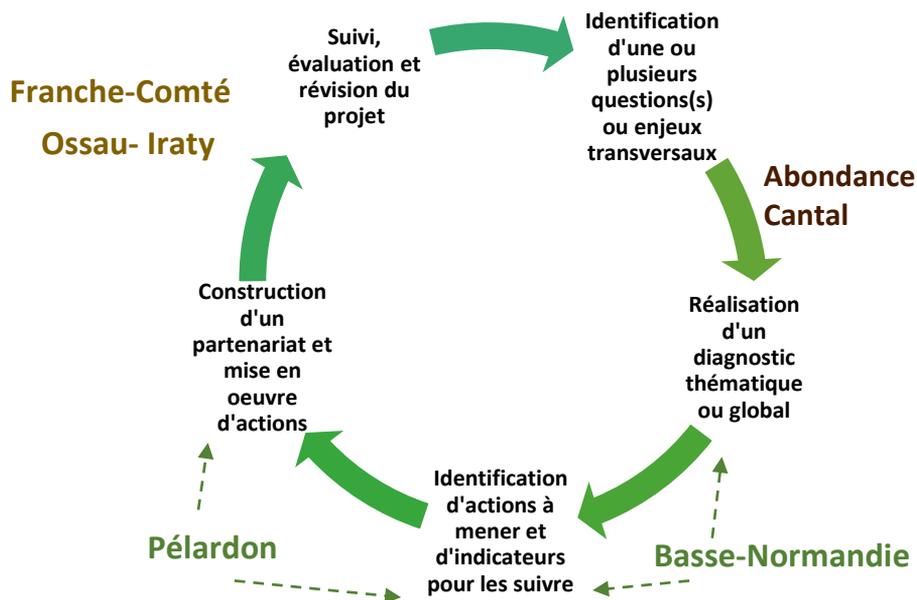
## Les clés de présentation des terrains d'étude

La confrontation des différents terrains a fait ressortir **3 grandes clés de différenciation et de catégorisation des projets** :



### 1. *La nature des projets : du diagnostic initial à la révision d'un projet*

Il est possible de repositionner les différents terrains selon les questions soulevées. Ainsi, selon le degré du questionnement et son échelle (thématique, global...), une représentation schématique est possible ci-après. Cette dernière indique à la fois les enchaînements de projets (sous forme d'une boucle) et repositionne les différents terrains.



En tenant compte de ce positionnement et de l'objet pris en compte, les différents questionnements peuvent être regroupés en trois grands groupes. Ils ont servi de base pour la répartition des terrains par livret (livrets 2 à 5).

**2. D'une entrée globale à une entrée thématique : une approche par type de questionnement initial**

Approche \ Echelle	Globale	Thématique	Ciblée
Filière	Abondance		
Exploitation	Cantal		Franche-Comté
Thème		Basse- Normandie et Pélardon	Ossau Iraty

En fonction du questionnement et de la formalisation de celui-ci au moment où le projet a démarré, trois situations sont apparues :

- **Une approche globale<sup>6</sup>, de la question du développement durable dans ses différentes dimensions**, à l'échelle soit de la filière (Abondance), soit de l'exploitation (Cantal),
- **Une approche ciblée, autour d'une question préalablement bien identifiée** (la mise en place d'une démarche AOC+ à l'échelle de l'exploitation dans les filières de Franche-Comté et un travail sur les échanges de foin entre plaine et montagne dans l'Ossau-Iraty),
- **Une approche globale puis par la suite une approche ciblée autour d'un thème identifié (approche thématique)**. Par exemple les AOP de Basse-Normandie ont travaillé sur « le lien entre l'alimentation des troupeaux et les caractéristiques des produits puis une réflexion sur l'autonomie à l'échelle des exploitations a été conduite. La filière Pélardon a opéré le même cheminement.

<sup>6</sup> L'approche globale est associée dans la littérature à l'approche systémique ou multicritère.

Terrains	Descriptif du questionnaire
<b>Abondance/ Cantal</b>	Construction d'outils permettant un diagnostic adapté aux conditions et attentes de la filière ou d'une partie de celle-ci.
<b>Pélarдон / Basse- Normandie</b>	Plusieurs étapes ont été conduites : - Réalisation d'un diagnostic global, - Identification de priorités, - 2 <sup>ème</sup> étape d'action (diagnostic ou animation sur le thème prioritaire) avec de nouveaux partenariats.
<b>Ossau-Iraty / Franche-Comté</b>	Évaluation et révision d'une action de développement en cours.

Pour les 4 terrains où une approche thématique ou ciblée a été mise en œuvre, le thème de l'autonomie alimentaire des exploitations a été retenu, ce qui illustre son importance pour les filières fromagères valorisant leur terroir, lorsqu'elles s'interrogent sur leur durabilité.

Certaines filières ont commencé plus ou moins tôt à entrer dans la démarche et s'interroger sur le développement durable. Les moyens mis en place aussi ont été très variés. Pour certaines, il ne s'agit que d'un travail de stage de 6 mois, sur une question spécifique, venu en appui à un projet de filière construit dans d'autres cadres, alors que pour d'autres le projet a duré 3 ans.

### **3. Une approche par type d'acteurs et par type d'implication : d'une approche intra filière à une prise en compte des acteurs du territoire**

Selon le terrain considéré, nous pouvons remarquer que la diversité des types d'acteurs présents dans le tour de table et l'implication sont très diverses.

La prise en compte des acteurs d'un territoire (à la fois en nombre mais aussi en diversité), souvent mise en avant dès lors que l'on se réfère au développement durable, constitue une autre clé de différenciation des 6 expériences conduites :

- à la fois **au cours de la démarche à la co-construction**,
- mais aussi **lors des échanges avec les parties prenantes** territoriales ou de la filière.

3 niveaux d'implication et de diversité des acteurs ont été révélés par ces 6 terrains d'étude :

- **L'implication peut être importante** tout en ne concernant que les acteurs de la filière et les partenaires techniques, comme pour le terrain de Franche-Comté,
- En Normandie, dans les Pyrénées ou dans les Cévennes, l'effort est plus marqué sur **l'articulation avec les parties prenantes locales et territoriales** (Cévennes, Pyrénées) ou des organisations agricoles (Basse-Normandie). Cette articulation s'exprime par la participation aux discussions, aux décisions, à l'action. Elle permet aussi de créer de nouvelles relations et d'amplifier les collaborations,
- Les expériences Abondance et Cantal relèvent **d'un investissement fort sur la co-construction, avec l'ensemble des opérateurs** et une ouverture aux acteurs territoriaux en Abondance ou une co-construction plus centrée sur les producteurs en Auvergne.



### 3. Synthèse des six terrains d'expérimentation

Les actions menées au sein des filières relèvent d'une démarche de projet. Elles se définissent donc par leur objectif et les attendus, par une durée, par des ressources mobilisées. Les résultats attendus sont des livrables. Ils correspondent à l'ensemble des composants matérialisant les résultats de ces projets. Le tableau suivant récapitule les projets de chacune des 6 filières, en faisant apparaître **les 3 grands types identifiés** :

	Objectif	Approche	Co-construction	Partenaires externes	Objets
Abondance	Construction d'une grille d'évaluation adaptée	<b>Globale</b>	<b>Primordiale</b>	Gestionnaires du territoire	Filière et territoire
Cantal				Organismes professionnel agricoles	Exploitation et analyse multicritères
Basse-Normandie	Identification des priorités de la filière puis travail sur thèmes spécifiques ciblés	<b>Globale puis thématique</b>	<b>Modérée</b>	RAD	Autonomie alimentaire des exploitations et gestion de l'herbe selon la qualité du produit
Pérlardon				SIMME Pôle fromager AOP Massif central	1. Priorité de la filière 2. Connaissance de la diversité des systèmes d'élevage de l'AOP élevages 3. Travail thématique sur l'AF (autonomie fourragère)
Ossau-Iraty	Évaluation et révision d'un programme de développement en cours	<b>Thématique</b>	<b>Limité</b>	Organisme professionnel Organismes économiques	Filière et Territoire : autonomie alimentaire
Franche-Comté					Exploitation : pratiques agricoles

	Résultat pour la filière	Livrables, méthodes et actions	Valorisation externe	Structure accompagnatrice	Durée de la démarche
<b>Abondance</b>	Cohésion et vision partagée des indicateurs pour la prise de décision	Rapport de stage + Grille d'évaluation + évaluation subjective		SUACI Alpes du Nord	6 mois
<b>Cantal</b>	Cohésion et vision partagée des producteurs autour d'une grille adaptée	Grille d'évaluation Rapport de stage	Publications	VetAgro Sup Pôle fromager AOP Massif central	3 ans
<b>Basse-Normandie</b>	Autonomie alimentaire des exploitations et gestion de l'herbe selon la qualité du produit	Diagnostic autonomie et synthèse bibliographique		Étape 1: Institut de l'élevage	Synthèse 3 mois
				Étape 2 : RAD Université de Caen	Autonomie : 3 ans (et au-delà)
<b>Pélarдон</b>	Description des pratiques et de leur diversité Mise en débat des questions d'AF dans la filière	Point 3 : Rapport de stage	Point 2 : article revue Fourrages Point 2 et 3 : projet de présentation aux 3 R	Étape 1 (2009) : Institut de l'élevage	E1 : 6 mois E2 : 3 ans
				Étape 2 (2009-2013) : INRA Étape 3 (2012) : INRA	E 3 : 6 mois (stage CASDAR)
<b>Ossau-Iraty</b>	Évaluation de l'action pour l'améliorer	Rapport de stage Documents d'information et présentation en AG	Témoignage séminaire polyculture élevage (Toulouse 2013)	GIS ID 64	6 mois
<b>Franche-Comté</b>	Rédaction d'un nouvel outil d'audit « démarche de progrès » enrichi et actualisé	Grille d'audit (en phase de test)		Institut de l'élevage	6 mois (avant phase de test)

## 4. Des enseignements transversaux mis en évidence par ces 6 terrains d'expérimentation

Suite à la mise en œuvre des expériences dans le cadre du CASDAR Filières fromagères et développement durable, une réflexion collective impliquant tous les partenaires du projet a permis de mettre en lumière un certain nombre d'enseignements transversaux. Ces derniers sont identifiés comme généralisables et pouvant être utiles à toute filière souhaitant mettre en œuvre une démarche qui prend en compte le développement durable. Cette valeur ajoutée mise en évidence au travers de ce programme s'appuie sur 2 éléments :

1

### Une analyse des démarches et résultats construits au sein de chaque filière

- Cette analyse est enrichie par les échanges générés au sein du groupe du RMT Filières fromagères valorisant leur terroir (échanges inter filières).

2

### Une analyse transversale et la co-construction générale de ce guide

- Ceci permet de confronter et restituer les enseignements transversaux aux 6 terrains.

### Se poser les bonnes questions : quand et comment ?

#### 1. Est-ce le bon moment pour lancer une telle démarche ?

C'est la première question qu'il faut se poser. Une démarche intégrant le développement durable est bien souvent l'initiative d'une personne ou de quelques personnes. Il est donc primordial de partager l'idée et de juger si les acteurs sont prêts à se lancer. Le ou les promoteurs doivent être en capacité de convaincre et d'entraîner un groupe.

Pour juger de l'opportunité, **le concept de développement durable doit être introduit dans le projet global de la filière**, soit comme une entrée, soit comme une clé de lecture. Il est important de lier le concept de développement durable avec l'actualité de la filière : modification du cahier des charges, réflexion stratégique globale de la filière, adaptation à une nouvelle conjoncture économique et organisationnelle.

Dans tous les cas, il est recommandé de ne pas contraindre les acteurs à mettre en œuvre le concept, les responsables de la filière doivent clairement en percevoir et en mesurer l'intérêt. L'envie fera la dynamique de la démarche.

## **2. Quel est l'objectif de cette démarche ?**

Avant la mise en œuvre d'une démarche intégrant le développement durable, il est important de définir l'objectif à atteindre. **Pourquoi se lance-t-on dans la mise en place d'une action de développement durable ?** Les raisons peuvent être diverses : pour se défendre, pour se positionner et progresser ou bien pour valoriser.

Il est donc recommandé de **faire discuter les acteurs impliqués dans la/les future(s) action(s)** autour du développement durable pour **permettre de définir l'objectif de la démarche**. Il faut provoquer au sein du collectif **un premier niveau d'adhésion et d'appropriation**. Ceci permet **de s'assurer de la légitimité** de cette démarche auprès de l'ensemble des acteurs concernés.

## **3. Quels acteurs doivent être associés pour mener à bien cette réflexion ?**

Une action de développement durable implique bien souvent de nombreux acteurs de la filière, mais aussi d'autres acteurs qui peuvent lui être extérieurs. Nous l'avons vu dans les différentes expériences menées.

Il est utile **d'identifier, bien en amont, les acteurs en jeu à impliquer dans l'action**, en permettant au groupe initiateur d'avoir une vision élargie : acteurs des filières, structures techniques et professionnelles environnantes, organisations économiques, acteurs du territoire, collectivités territoriales (Conseils Généraux et Régionaux, Communautés de Commune, « Pays »), Parcs Naturels Régionaux,... sans oublier les acteurs de la recherche et du transfert (formation).

## **4. De quoi parle-t-on exactement ? Est-on d'accord sur les définitions ?**

Le concept de développement durable est un concept « valise » récent dont la définition n'est pas toujours évidente à partager au sein d'un groupe. Pour certains, il peut se réduire à la dimension environnementale.

Il est donc important, en amont de la démarche à engager, de prendre le temps d'échanger et de discuter afin de bien définir le langage utilisé :

- **De quoi parle-t-on ?**
- **Tous les acteurs mettent-ils les mêmes définitions derrière les termes employés ?**
- **Comment faire converger les représentations de chacun ?**

Cette phase est d'autant plus essentielle que le groupe d'acteurs à impliquer est diversifié. Cette étape de **définition du vocabulaire commun** peut être abordée en entrant par la définition « établie » du développement durable avec la prise en compte des 4 piliers.

Il est également possible de considérer ses propres piliers en posant la question : **Quels sont les piliers pour être durable, pour être là demain, en étant attentif aux 4 dimensions du développement durable ?**

En général, cette phase d'échanges permet également une évolution de la vision du développement durable par les acteurs impliqués : au sein d'un pilier par exemple (de l'écologie à l'environnement)<sup>7</sup> ou de prise de recul vis-à-vis du concept global.

### **5. Peut-on saisir une opportunité ?**

Au lancement d'un projet autour d'une thématique technique et socio-économique, il peut être décidé **d'utiliser le cadre et les outils méthodologiques du développement durable** pour aborder ce projet. Ceci induit forcément certaines modifications par rapport au projet initial, tout en permettant d'élargir le champ du questionnement, de renforcer les méthodologies de travail, sans affecter le déroulement du projet lui-même.

Cela permet aussi d'initier « en douceur » les acteurs d'une filière ou d'un territoire à cette notion, de commencer à construire un sens commun et de préciser le concept progressivement. Cette possibilité a été testée dans le cadre de l'expérience Abondance, où la phase d'échanges autour du concept a été très réduite, animateur et accompagnateur ayant fait le choix d'entrer directement dans la mise en œuvre du projet.

---

<sup>7</sup> Actuellement d'autres démarches collectives s'intéressent aux services éco-systémiques rendus par les exploitations et les filières (Projet CASDAR « ATOUS », piloté par le Pôle fromager AOP Massif central, dans le cadre du RMT Filières Fromagères Valorisant leur Terroir)

## Mettre en place les conditions de réussite

### **1. *Instaurer un climat de confiance entre l'équipe d'animation (accompagnateur compris) et les acteurs engagés dans la démarche***

Les différentes expériences menées dans le cadre du projet CASDAR Filières fromagères et développement durable ont montré que l'accompagnement est utile pour mener une action intégrant le développement durable. L'accompagnateur peut connaître ou non la filière mais il doit avoir de solides connaissances sur le développement durable et sa mise en œuvre dans le cadre de filières agricoles. La capacité de l'équipe d'animation à mettre en mouvement les acteurs et à les amener progressivement à utiliser les outils du développement durable est un des points clés de la réussite de la démarche. **Dans tous les cas, une forte relation de confiance doit être établie entre l'accompagnateur de la démarche et les acteurs.** Ainsi, l'établissement de règles partagées au sein du groupe peut permettre d'instaurer cette confiance.

Cette confiance, qu'elle soit établie dès le démarrage ou au cours de la démarche, est garante de la réussite de la démarche in fine.

### **2. *Choisir la bonne méthode et évaluer la durée nécessaire de l'action en cohérence avec la dynamique souhaitée***

Selon le niveau d'appropriation du concept de développement durable et de la démarche engagée par les acteurs, le choix de la méthode est primordial. Les expériences menées dans le projet ont montré des dynamiques de mise en œuvre d'actions diverses, avec des durées allant de 6 mois à plus de 3 ans. Quelle que soit cette durée, le plus important est d'aboutir à :

- **un partage de points de vue,**
- **à une prise de conscience,**
- **à un véritable changement de perception.**

Il est important à la suite de ce type de démarche (surtout lorsqu'elle a été relativement courte - stage de 6 mois par exemple) **de disposer de moyens pour poursuivre la dynamique de changement.**

Ainsi, certains groupes privilégieront l'appropriation (la co-construction) là où d'autres groupes préféreront développer des actions, une filière sera plus attachée à construire une stratégie globale ou alors à se pencher sur un point particulier du cahier des charges : la

méthode proposée et choisie doit être adaptée à chaque situation, chaque collectif ayant à trouver sa voie.

Selon l'état des lieux au départ de l'action, selon la volonté d'engagement des acteurs impliqués et des objectifs fixés, il est nécessaire de se donner le temps d'aboutir et d'instaurer un climat de co-construction efficace. Pour cela, il n'existe pas de recette et certaines prises de risque sont incontournables pour maintenir la dynamique de la démarche, avec des possibilités de décrochage temporaire ou définitif de certains acteurs.

### **3. Assurer la pérennité et la permanence de la démarche au-delà de l'action**

La dynamique d'un groupe d'acteurs autour d'un projet est parfois difficile à enclencher et une fois établie, elle peut s'éteindre très facilement. C'est d'autant plus vrai que le projet porte sur des notions qui peuvent sembler un peu lointaines ou éloignées du quotidien des filières, comme le développement durable.

C'est pourquoi il est important de veiller à **maintenir l'animation de la démarche globale autour du développement durable bien au-delà de la ou des premières actions** mises en place. Cette animation peut être maintenue grâce à un des professionnels impliqués, convaincu et très motivé ou un technicien de la filière fromagère (maintien d'un fil rouge dans le temps pour apporter de la cohérence).

**Le développement durable, une valeur ajoutée pour les filières**

#### **1. Le développement durable comme outil d'analyse systémique**

Le premier constat du concept de développement durable qui a été relevé par les acteurs ayant mis en œuvre les 6 expériences du projet CASDAR Filières fromagères et développement durable est de leur avoir permis de poser un regard neuf et large sur leurs projets : **Permettre une approche globale et se poser toutes les questions.**

#### **2. Le développement durable comme outil d'animation collective**

Ce concept permet de remettre en cause des points de vue. Il engendre parfois de la controverse et peut ainsi aider à renouveler les discours, en permettant de croiser plusieurs visions sur un même « objet ». Lorsque cet objet est un bien commun comme un fromage

d'appellation qui rassemble un certain nombre d'acteurs, la dynamique de débat en est renforcée. C'est donc un concept à considérer comme un outil d'animation collective adéquat pour les filières fromagères.

### **3. Le développement durable comme outil d'animation territoriale**

De par ses dimensions environnementales, économiques et sociales, le concept de développement durable amène à identifier et comprendre les champs d'interactions de la filière fromagère avec les autres « habitants-acteurs », avec la société civile du territoire de vie de la filière fromagère. Les 6 expériences l'ont bien montré : prises de conscience de l'ouverture à son territoire, appel à des experts locaux, interactions avec les agents territoriaux.

**... pour un changement :**

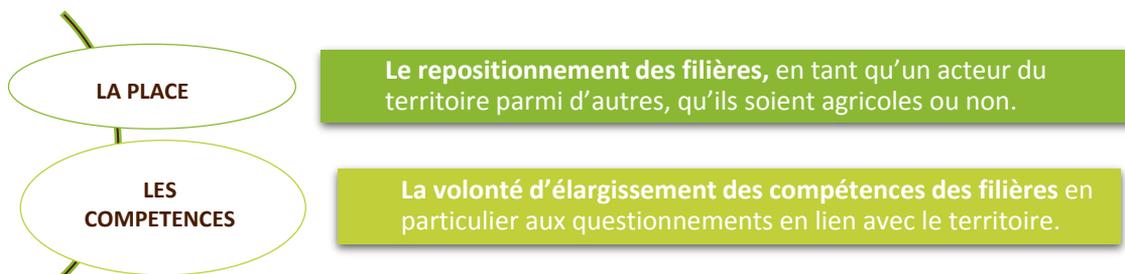
#### **de perception du concept lui même**

D'une perception centrée sur la bi-dimension « économie – environnement » et une approche normative, la mise en œuvre des expériences a modifié la perception du développement durable par les participants, en :

- **Élargissant la notion aux 4 dimensions**, permettant de mettre en évidence la notion de gouvernance territoriale, le rôle fort de la gouvernance dans le développement des projets,
- **Lui attribuant une fonction d'outil d'animation, de progression, bien au-delà de la simple évaluation.**

#### **du contenu des actions et des partenariats**

Chacune des expériences s'est traduite par la construction d'un plan d'actions et/ou la mise en œuvre d'actions. Dans de nombreux cas, les thèmes et les partenariats proposés dépassent largement ceux généralement mis en œuvre par les filières, traduisant 2 aspects essentiels :



Ces changements conduisent **à la mise en place de nouvelles relations entre les acteurs** : certains acteurs ou organismes modifient partiellement leur positionnement sur le territoire en créant de nouveaux partenariats et espaces de dialogue. Le passage à la réalisation d'actions n'est pas l'étape ultime du processus, comme il a été présenté dans la boucle en amont ; le processus est en perpétuel mouvement.

Au final, la mise en œuvre d'une démarche intégrant le développement durable<sup>8</sup> dans un cadre de co-construction a permis :

- **de renforcer la dynamique des acteurs impliqués,**
- **de porter un regard élargi,**
- **de structurer des outils ou des actions** amenant un changement bénéfique pour les générations futures.

---

<sup>8</sup> Les enseignements transversaux, mis en évidence dans le cadre du projet CASDAR, feront l'objet d'une communication scientifique lors des Journées 3R 2014 : <http://www.journees3r.fr/>

## 5. Être accompagné pour mettre en œuvre les démarches

**Se lancer dans l'aventure du développement durable :  
le Réseau Fromages de terroirs vous accompagne**

Notre projet a permis d'accompagner 6 démarches AOP dans leur appropriation de la notion de développement durable, selon diverses approches que nous avons présentées de façon synthétique et détaillons dans les livrets suivants.

Au-delà des accompagnements déjà réalisés, notre objectif est de permettre aux acteurs des démarches AOP, et notamment aux Organismes de Défense et de Gestion intéressés, de se lancer dans l'aventure.

Bien entendu, l'un des objets de notre guide est d'équiper les animateurs et responsables des ODG qui souhaiteraient se saisir de façon autonome du concept de développement durable. Se lancer seul est souvent difficile : il faut rassembler du temps, des compétences, des méthodes, des outils, des approches nouvelles. Il faut également que l'ensemble des parties prenantes reconnaisse l'existence de ces compétences nouvelles chez leurs interlocuteurs habituels, ce qui n'est pas toujours évident.

C'est pourquoi le Réseau Fromages de terroirs a prévu de structurer et organiser des appuis spécifiques, valorisant l'expérience que nous avons acquise dans le projet, et permettant une entrée « à la main de chacun » dans le développement durable.

### **1. Le développement durable est une idée utile aux AOP**

En effet, comme mis en évidence par les enseignements transversaux :

- Il permet **d'améliorer l'argumentaire** des produits AOP, en valorisant des actions existantes, bien souvent en dehors du cahier des charges, qui ont déjà un impact positif en termes de développement durable,
- Il **aide à faire progresser, améliorer** la contribution des différents acteurs des filières au développement durable,
- Il **génère des débats** constructifs en interne et ouverts vers d'autres partenaires de la société, d'autant que l'AOP bénéficie globalement d'un *a priori* favorable en termes d'environnement et d'emploi,

- Il **offre un nouveau cadre de réflexion aux acteurs des AOP** en proposant un équilibre entre les piliers économiques, environnementaux et sociaux du développement et un questionnement sur ces différents aspects,
- Il fournit **une occasion de réflexion sur la gouvernance** de la démarche AOP.

Ainsi, au-delà de la défense d'un produit, réfléchir aux questions soulevées par le développement durable peut constituer pour les ODG un moyen d'intégrer les préoccupations sociétales dans leur réflexion et de construire les modes de production et de développement qui dessinent un nouveau contrat social entre les citoyens et les filières agricoles. Le Réseau Fromages de terroirs développe des services spécifiques pour accompagner cette réflexion.<sup>9</sup>

## **2. Le Réseau Fromages de terroirs accompagne les AOP**

Au démarrage de la réflexion, les acteurs d'une filière AOP n'ont pas forcément une idée claire de ce qu'ils entendent par développement durable, ni de ce que le concept peut leur apporter. Se lancer d'entrée de jeu dans une démarche complète et dans la durée n'est souvent pas possible.

Le Réseau Fromages de terroirs propose ainsi **une réflexion modulaire, adaptable et appropriable** qui peut comporter tout ou partie des quatre modules suivants.

**N'hésitez pas à contacter l'un des accompagnateurs**, ils pourront vous guider pour construire un projet adapté à vos souhaits, vos besoins et vos moyens.

---

<sup>9</sup> Cet appui est l'un des points forts du transfert des résultats acquis dans le cadre du Réseau Fromages de terroirs. Des journées de sensibilisation autour des connaissances, comme celle de novembre 2013, ont permis de présenter à un grand nombre de filières les outils en cours de formalisation. Pour cette journée des posters de chaque expérience ont été réalisés, ils sont consultables via le lien : <http://www.rmtfromagesdeterroirs.com/diffusion-1/ateliers-du-21-novembre-2013>

## A. Calibrer son projet

Les accompagnateurs du Réseau Fromages de terroirs peuvent accompagner un petit groupe de travail de l'ODG, comportant si possible son animateur, son président et des représentants des différentes parties prenantes, pour identifier les enjeux clés et construire un projet. Cela peut comporter l'animation d'une à quatre réunions de travail pour, selon les choix de l'ODG :

### Une analyse collective du cahier des charges

- Cette analyse est la **base d'un débat collectif** sur le développement durable, pour toutes les activités : production primaire, transformation, affinage, découpe, commercialisation.

### La prise en compte des points de vue individuels

- Cette action est **réalisée auprès de toutes les catégories d'opérateurs**, à partir d'un entretien collectif structuré autour des principes du développement durable.

### L'analyse des actions techniques en cours,

- L'analyse permet **d'évaluer l'impact des actions** en termes de développement durable.



Ce premier module aboutit à la définition de 2 éléments essentiels :

- **les axes de travail,**
- **les investigations futures.**

## **B. Établir un diagnostic en terme de développement durable**

---

Selon les besoins et choix de chaque ODG, les accompagnateurs du Réseau peuvent apporter **un appui méthodologique** dans la réalisation d'un diagnostic de la contribution actuelle de sa filière au développement durable, permettant d'identifier à la fois les atouts, les faiblesses, les menaces ou les opportunités de la filière vis-à-vis du développement durable.

Il pourra s'agir :

- d'un travail à l'échelle des **exploitations**,
- de l'ensemble de la **filière**,
- ou du **territoire**.

Il s'appuiera, selon les souhaits et la situation de chaque démarche :

- **sur des outils déjà existants** et éprouvés qui serviront de base à un dialogue entre acteurs, pour se les approprier et en valoriser les résultats,
- sur la co-construction avec les acteurs de l'ODG **d'une méthode et d'indicateurs** « à façon », permettant l'implication de tous dans l'élaboration et la valorisation des outils.

Les expériences présentées dans les livrets 2 à 4 développent plus particulièrement les démarches mises en œuvre pour réaliser ce diagnostic sur les 6 filières du projet CASDAR.

## **C. Construire un partenariat et un plan d'action**

---

Sur la base du diagnostic, ou de la connaissance des acteurs de la filière, les accompagnateurs peuvent animer une ou deux journées de travail pour aider l'ODG à :

- **Formaliser son plan d'action autour du développement durable :**
  - Les objectifs à atteindre,
  - Les acteurs ou personnes concernées,
  - Les actions à mettre en place,
  - Le calendrier de travail.
- **Construire le partenariat :**
  - Identifier l'ensemble des partenaires mobilisables,
  - Analyser leurs missions, leurs attitudes potentielles par rapport au plan d'action, le rôle qu'ils pourraient jouer,
  - Concevoir une organisation de travail pertinente.

## D. Évaluer les actions menées

---

La conduite des actions en elle-même relève de la responsabilité des acteurs des filières et de leurs partenaires. Le Réseau ne propose pas d'appuis spécifiques dans ce cadre. En revanche, leur évaluation peut intéresser les porteurs de projets. Le Réseau propose ainsi des appuis pour analyser de façon simple l'impact des actions menées avec une lecture « développement durable ». L'objectif n'est pas tant l'évaluation en elle-même que l'amélioration des actions en cours. Selon la volonté des acteurs des AOP l'évaluation pourra comporter :

- un **simple bilan conduit en interne** à l'occasion d'une réunion d'un groupe de travail représentant les différentes parties prenantes et visant à :
  - **lister les actions menées,**
  - **évaluer leur impact possible selon les 4 axes du développement durable,**
  - **identifier les indicateurs pertinents et leur évolution dans la durée.**
- une **réelle étude d'impact**, confiée à un organisme extérieur, comportant des entretiens auprès des principales parties prenantes et la réalisation d'enquêtes pour objectiver l'évolution des indicateurs.

Dans tous les cas des **pistes pour l'amélioration des actions** seront identifiées.

La participation des accompagnateurs à ces phases d'évaluation permettra de capitaliser autour des retours d'expérience et d'enrichir au fur et à mesure, leurs propositions en termes de démarche.

# CONCLUSION

Chacun a une idée, plus ou moins précise, de la notion de développement durable. Celui-ci implique de **concilier les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement, et de mettre en place une gouvernance où chacun trouve sa place**. Une filière qui contribue au développement « durable » doit pour sa part être « *écologiquement saine, économiquement viable, socialement juste et humaine* ». Depuis quelques années, le développement durable constitue de fait une injonction politique qui concerne tous les acteurs de la société.

Dans les grands principes, ces enjeux sont a priori cohérents avec la notion d'Appellation d'Origine Protégée qui s'appuie par construction sur des aspects économiques, sociaux et environnementaux (un produit identifié, source de valeur et d'emploi, au sein d'un terroir). L'AOP s'inscrit dans le temps long, avec une référence forte à l'histoire, au patrimoine... et un projet de valorisation, de développement. Ainsi, le souci de **mettre en synergie les aspects économiques, environnementaux et sociaux est un principe admis au sein des filières**, ceci les rendant aptes à l'amorce de démarches en faveur du développement durable. Cependant, leur mise en œuvre n'est pas toujours simple. Parmi les freins entendus, nous avons évoqué le manque de temps des animateurs d'ODG, le risque d'ouvrir des débats internes difficiles, le sentiment que les AOP sont déjà « naturellement » cohérentes avec le concept de développement durable, les difficultés pressenties pour impliquer les autres parties prenantes, et la relative complexité du concept lui-même et de son appropriation.

Pour autant, les filières qui se sont lancées dans l'aventure ont exploré des champs nouveaux, sources de changement et d'innovation qui les ont intéressées. Elles ont ainsi apprécié :

- **d'avoir mis en œuvre une approche globale**, en se posant toutes les questions qu'elles souhaitaient,
- **d'avoir conduit des débats structurants, animés**, mais au final toujours constructifs,
- **d'avoir repositionné leur filière au sein de son territoire**, en relation avec toutes les parties prenante,
- **d'avoir acquis de nouvelles compétences.**

Les filières dont l'expérience est synthétisée dans le présent livret, et décrite dans les livrets qui suivent, **mettent leurs pratiques, leurs réussites et leurs difficultés à la disposition de tous** afin de permettre à chacun de se lancer en disposant de références et d'une boîte à idées.

Mais, pour certains, un écrit ne sera pas suffisant. Aussi, et grâce à l'implication de nos filières « pionnières », et à la mobilisation d'une équipe d'accompagnateurs et de chercheurs, le Réseau Fromages de terroirs **vous propose ses services pour accompagner individuellement chacune des filières** qui souhaitera se lancer dans l'aventure.

---

**Crédits photo :**

**Couverture :** S. FRAISSE / CNIEL, F.ZVARDON / CNIEL, A. LECERF / CNIEL, C. Laurent,

**Livret :** ODG Ossau-Iraty, F.JOLY / CNIEL, PL. VIEL / CNIEL / FranceAgriMer / Union



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»



CASDAR Filières fromagères  
et développement durable

**Juin 2014**